

RENCONTRER

"Archi'scenes"

Architecture, Arts Vivants

Objectifs pédagogiques

- Découvrir** un(ou deux) lieu(x) de spectacle, patrimonial ou contemporain.
- Questionner** l'esthétique de la réception de l'œuvre de spectacle vivant.
- Expérimenter** une architecture spécifique en étant spectateur.
- Comprendre** la fonction du lieu de spectacle dans le tissu urbain.

Descriptif de l'action

Une ou plusieurs classes d'un même niveau construisent un projet dont le dénominateur commun est la découverte d'un, deux ou trois lieux de spectacle à travers son architecture et sa programmation. Ces lieux de spectacles présentent des caractères spécifiques, lieu patrimonial, architecture contemporaine, friche industrielle reconvertie... Chaque classe assiste dans un lieu à un spectacle théâtral, chorégraphique, musical, circassien.

Niveaux concernés par l'action :

Classes de Collèges et Lycée EREA

Étapes de l'action

Un temps de sensibilisation

- Initiation à la lecture d'une architecture spécifique accompagnée par un spécialiste (CAUE ou autres)
- Sensibilisation à la scénographie
- Sensibilisation à l'histoire des lieux de spectacles dans l'histoire urbaine (ressources numériques, portail Histoire des arts, sites Webs des institutions culturelles...) Archives

Un temps de restitution doit être prévue au terme de l'action soit dans le lieu de spectacle qui accueille, soit dans l'établissement :

- Présentation de pièces : musicale, chorégraphique ou théâtral. (une visite théâtralisée du lieu...)
- Exposition de photographie d'architecture
- Exposition de projets de maquettes scénographiques
- Exposition de plans, de coupe, d'élévation de différents lieux de spectacles
- Temps de lecture de témoignages de spectateurs, connus (littéraires) ou pas.

Financement :

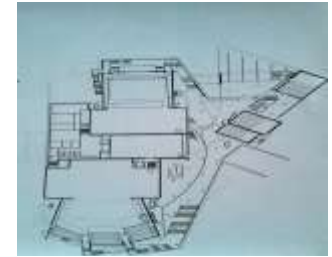
Les conseils Départementaux et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pourront être sollicités dans le cadre des appels à projets.

Coût pour l'établissement

Billetterie des spectacles, déplacements et frais de restitution à la charge de l'établissement.

Place de l'action dans le PEAC

L'interdisciplinarité, l'ouverture vers l'extérieur et le partenariat artistique et culturel enrichissent concrètement les apprentissages et nourrissent le PEAC



PARTENAIRES CULTURELS :

Théâtre de Gascogne, TNBA, Glob Théâtre, CAUE départemental, Archives

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :

Conseils départementaux
Conseil régional Nouvelle Aquitaine

Inscriptions : Sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles son établissement a été retenu.

Renseignements :

Nathalie Ferrier, Conseillère académique Arts et Culture nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr 05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux.

Didier Casteran, Conseiller arts et Culture didier.casteran@ac-bordeaux.fr 05 57 57 35 90

